



Définition d'un PPMS

Qu'est-ce qu'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) ?

Le PPMS est un outil à mettre en place dans les établissements scolaires pour pouvoir réagir rapidement face à un évènement d'origine naturelle, technologique ou humaine et qui peut causer de très graves dommages sur l'homme, ses biens et son environnement.

La circulaire N°2002-119 du 29 mai publiée au BOEN du 30 mai 2002 règlemente la mise en place du **PPMS** dans les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées...).

En cas d'évènement majeur, le **PPMS** peut être déclenché par la voix humaine, une sonnerie, ou des haut-parleurs diffusant le signal normalisé (un signal différent du signal incendie), et requiert aussi des moyens de communication interne.

Il existe différents cas d'évènements majeurs :

- d'origine naturelle : tempête, tornade, inondation
- d'origine technologique : nuage toxique, accident nucléaire
- d'origine humaine : attentats, blessure grave causée à un tiers.

Méthodologie de la mise en place d'un PPMS

- 1 - Commencez par identifier les risques auxquels votre établissement pourrait être exposé
 - pour cela vous pouvez consulter à la mairie (ou à la préfecture) les documents réglementaires d'information préventive,
 - vous pouvez également contacter les services municipaux pour obtenir plus d'information.
- 2 - Constituez un groupe de personnes
 - Ces personnes peuvent être le personnel de votre administration, les enseignants, les parents d'élèves etc... pour lesquels vous allez définir les procédés et missions à faire en cas d'application du **PPMS**.
- 3 - Choisissez ensuite l'endroit le plus adapté pour mettre tout le monde en sûreté :
 - Pensez à choisir un bâtiment solide et isolé en cas de tempête ou de nuage toxique
 - Choisissez également un endroit de rassemblement externe aux bâtiments pour l'évacuation.
- 4 - Prévoyez toujours les moyens logistiques nécessaires :
 - mallettes **PPMS**
 - trousse de première urgence en cas de blessure ou d'intoxication.
- 5 - Préparez les informations à transmettre en cas de crise pour :
 - les personnels
 - les parents d'élèves
 - les élèves.

6 - Vous pouvez désormais organiser un exercice d'entraînement pour voir si votre **PPMS** est au point !

Solutions pour la mise en place d'un PPMS

PORTE-VOIX

Système simple et économique. Idéal pour les petits établissements, ou en appoint.



DIFFUSEUR DE MESSAGE VOCAUX

Système simple et économique. Idéal pour les petits établissements. Associé à une sirène multi-sons. Versions intérieur et extérieur.



SONNERIES

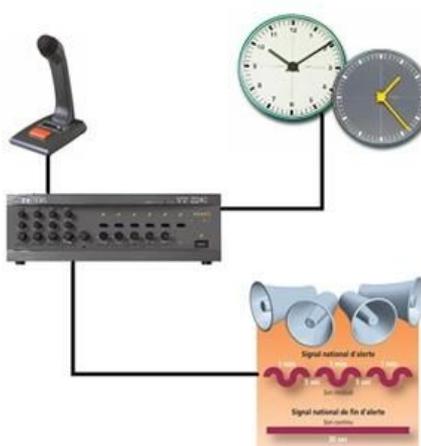
Système simple et économique. Idéal pour les établissements de taille moyenne. S'adapte sur les systèmes de sonnettes de début/fin de cours existants.



SYSTEME DE SONORISATION

Système plus évolué pour répondre à la demande de structures importantes

- déclenchement signaux normalisés facile
- microphone pour la diffusion efficace des consignes
- gestion des mélodies de début et fin de cours.





ARP Sécurité
www.arpsecurite.com



ARP Sécurité
38 ter, rue de Paris
89100 Saint-Denis-les-Sens



03 86 95 90 70



03 86 95 05 66